VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

L'élégante maison en briques à trois étages et mansarde

No 120 RUE DAUPHINE,

Admirablement adaptée pour les affaires ou demeure,

Contigue au grand magasin de marchandises sèches de D. H. Holmes,

—ET—

Vis-à-vis celui de Shwartz. Newman & Co,

—ET—

A une maison de la rue du Canal.

Succession du Dr Charles E. Kells.

No 48,579—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet — JEUDI, le 11 avril 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 5 mars 1901, in re succession de Mme Catherine Bauer, femme défunte de Louis Fatzer, dossier No 63,302, nous procéderons de vendre à l'enchère publique la suivante propriété, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues White, Lapeyrouse, Onzaga et Dupré, désigné par le No 18 sur un plan fait par L. J. Fremaux, ingénieur civil, le 21 novembre 1892 et déposé en l'étude de J. Davigneaud, notaire lequel lot mesurant d'après ledit plan trente pieds de face à la rue Onzaga sur cent douze pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Les clés au bureau de l'encanteur.

Conditions Comptant, l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente, incluant les timbres du revenu pardevant Geo. Montgomery, notaire. Un dépôt de 10 pour cent doit être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication, l'acquéreur assumant toutes les taxes pour l'année 1900. Renseignements complets de Smith & Rosenberg Maxwell C. Smith, encanteur, bureau 312 rue Carondelet.

F J Puig, avocat.

10 mars—10 17 24 31—avril 7 11

VENTES A L'ENCAN.

Smith & Rosenberg.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

2716 rue Onzaga, entre les rues White et Dupré.

JEUDI, LE 11 AVRIL 1901,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 5 mars 1901, in re succession de Mme Catherine Bauer, femme défunte de Louis Fatzer, dossier No 63,302, nous procéderons de vendre à l'enchère publique la suivante propriété, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues White, Lapeyrouse, Onzaga et Dupré, désigné par le No 18 sur un plan fait par L. J. Fremaux, ingénieur civil, le 21 novembre 1892 et déposé en l'étude de J. Davigneaud, notaire lequel lot mesurant d'après ledit plan trente pieds de face à la rue Onzaga sur cent douze pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Les clés au bureau de l'encanteur.

Conditions Comptant, l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente, incluant les timbres du revenu pardevant Geo. Montgomery, notaire. Un dépôt de 10 pour cent doit être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication, l'acquéreur assumant toutes les taxes pour l'année 1900. Renseignements complets de Smith & Rosenberg Maxwell C. Smith, encanteur, bureau 312 rue Carondelet.

F J Puig, avocat.

10 mars—10 17 24 31—avril 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Magnifiques Cottages Propriétés.

COTTAGE SIMPLE,

No 3114 rue Urquhart,

Entre les rues Clouet et Louisa.

—ET LE—

MAGASIN ET RESIDENCE,

1243 rue Clouet.

Encoignure de la rue Urquhart.

JEUDI, LE 4 AVRIL 1901,

à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, Nouvelle Orléans, sous et en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte le 15 janvier 1901, et signé le 21 janvier 1901, par l'Hon. T.C.W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée Margaret Schlemper, femme de Hugo Schmidt, versus John Schneiker et als, dossier No 63 848, à l'enchère publique, il sera offert en vente les propriétés foncières ci après à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet 481 borné par les rues Clouet, Urquhart, Louisa et Marais, désigné par la lettre B sur un devis annexé à un inventaire fait par F D Charbonnet, notaire en cette ville, dans l'affaire intitulée succession de Andreas Schneider, daté le 30 juillet 1900, fait par C Lucas Lewis, député voyer de ville le 19me jour de juillet 1900, d'après lequel plan le dit lot B, commence à une distance de 85 pieds de l'encoignure des rues Clouet et Urquhart et mesurant comme suit: 32 pieds 10 pouces 4 lignes de face sur la rue Urquhart et 62 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et est composé de la partie du fond des lots originaux 27 et 28.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois contenant quatre chambres, hangar, cuisine etc., et portant le numéro municipal 3114 rue Urquhart.

Deuxièmement—Un autre lot de terre avec bâtisses et améliorations ci-dessus dans le même ilet que le lot ci-dessus décrit, désigné par la lettre A, sur ledit devis de C. Lucas Lewis ci-dessus mentionné et d'après ledit devis ledit lot formant l'encoignure des rues Clouet et Urquhart et mesurant 31 pieds 7 pouces 4 lignes de face sur la rue Clouet par une profondeur de 85 pieds entre lignes égales et parallèles et est composé de la plus grande portion de devant du lot original 27.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois occupé comme magasin et résidence, contenant magasin, quatre chambres, citerne, hangar, etc., et portant le numéro municipal 1243 rue Clouet, encoignure Urquhart.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs et la balance s'il y en a devra être représenté par deux billets payables en un et deux ans, après la date respectivement avec intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement ensemble avec hypothèque de vendeur et hypothèque et toutes les clauses usuelles de sécurités et que la portion de crédit des mineurs sera représentée par des billets séparés portant hypothèque et lien de vendeur Un dépôt de 10 pour cent est requis au moment de l'adjudication

Acte de vente incluant les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur pardevant Theo. G. Spitzfaden, notaire public.

Les Plans à la Bourse

SMITH & ROSENBERG,
Maxwell C. Smith Encanteur.
Bureau 312 rue Carondelet.

C. G. Collins,
A. E. Blackmar, avocats.

3 mars—3 10 17 24 31—avril 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grand Ilet de Terre Rivé Septième District.

Les rues Apple, Hamilton, Holly Grove et Nelson

JEUDI, le 14 mars 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon John St Paul, juge de la Division C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 21 février 1901, conformément à l'acte No 153 de l'Assemblée Générale de 1900, in re succession de Arthur M. Poole et Victoria A. V. Poole, femme de Hill, dossier No 64,102, nous offrons en vente à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain ilet de terre, situé dans le Septième district de cette ville désigné par le No 364, et borné par les rues Apple, Hamilton, Holly Grove et Nelson.

Conditions, Comptant — L'acquéreur devant faire un dépôt de 30 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication et payer pour l'acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E. U. pardevant Fergus Kernan, notaire

SMITH & ROSENBERG,
Maxwell C. Smith, encanteur,
Bureaux, 312 rue Carondelet.

24 fév—24—mars 3 14

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mlle Fanny Freret.

No 64,001—Division D.

Conformément à un ordre de l'Honorable W B Sommerville, juge de la Cour Civile de District signé le premier jour de mars 1901, et aux directions des exécuteurs; il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, à midi, au quatrième jour d'avril 1901, les propriétés ci-dessous décrites:

1° Les effets mobiliers situés au local 1731 rue Deuxième et décrits dans l'inventaire enregistré dans ladite succession.

2° Le lot de terre désigné par la lettre "A" dans l'ilet No 245 borné par les rues Seconde, Carondelet, Baronne et Première, ledit lot ayant trente pieds de face sur la rue Seconde par cent quarante pieds, six pouces et une ligne de profondeur et de face sur la rue Carondelet avec les bâtisses et améliorations, consistant en la maison à deux étages et mansarde No 1703 rue Seconde et formant l'encoignure des rues Seconde et Carondelet.

3° Le lot adjoignant à l'ouest désigné par le No 4 dans le même ilet, mesurant trente pieds de face à la rue Seconde sur cent quarante et un pieds cinq pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une bâtisse en bois à deux étages et mansarde, No 1707 rue Seconde.

4° Le lot suivant adjoignant vers la rue Baronne, étant désigné par le No 3 dans le même ilet mesurant trente pieds de face sur la rue Seconde par cent quarante et un pieds cinq pouces et une ligne de profondeur, avec les bâtisses et améliorations qui y appartiennent consistant en une bâtisse en bois à deux étages et mansarde No 1711, rue Seconde

5° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même ilet No 245, borné par les rues Deuxième, Première, Baronne et Carondelet, mesurant cent quinze pieds de face sur la rue Deuxième, commençant à une distance de trente-cinq pieds de l'encoignure des rues Deuxième et Baronne, par cent quarante sept pieds de profondeur sur la ligne du côté la plus rapprochée de la rue Carondelet, et une première profondeur sur l'autre ligne de côté de cent vingt pieds, ensuite s'élargissant à angles droits de trente cinq pieds jusqu'à la rue Baronne et une seconde profondeur et face à la rue Baronne de vingt sept pieds et ayant cent cinquante pieds de largeur sur la ligne du fond, avec les améliorations consistant en une grande maison en bois à deux étages et mansarde, No 1731 rue Seconde.

Wm A. Freret,
F. G. Freret, exécuteurs.

Conditions—Comptant.

Vente pardevant Charles Forman, notaire

Benjamin Rice Forman, avocat des exécuteurs.

2 mars—2 9 16 23 30 —avr 4

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos 630-632, Rue du Port.

Un Joli Cottage Double, Loué à Seize Dollars par Mois.

Succession de veuve Anthony Frederick.

No 64,127— Cour Civile de District Division E.

Mercredi le 10 avril 1901.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur. Bureau No 848 rue Commune. En vertu et conformément à un ordre de l'Honorable George B. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 7 mars 1901, et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai de vendre à l'enchère publique, MERCREDI le 10 avril 1901, à midi au Bureau et à la Bourse de Spear et Escoffier 813 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet.

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme lot No 3 dans l'ilet No 4, borné par les rues Casacalvo et Royale, Moreau ou Chartres, Enghein et Port; ladite portion de terre mesurant trente trois pieds sept pouces quatre lignes de face à la rue Port sur cinquante huit pieds de profondeur.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la dite propriété, et portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et payable en un et deux ans après date L'acte de vente aux frais de l'acquéreur et devant être passé pardevant Robert Légier, notaire, et devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurités, et les timbres du revenu intérieur et les taxes de 1901 devant être payés par l'acquéreur au dessus et en plus du prix de l'adjudication.

Robert Légier, avocat 137 rue Carondelet.

10 mars—10 17 24 31—avril 3 10

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Catherine A. Lecourt

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 64,418—Division E—Attendu que Mary Bornes, femme de Joseph Bornes, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feue Catherine A. Lecourt, décédée testat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Fenner, Henry et Rivière, avocats.

14 mars—14 19 23

Succession de Julian Hamelin et Mary Jane Durand, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63,365—Division A— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Hamelin, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

G G. Kronenberger, avocat.

14 mars—14 18 23

Succession de Elizabeth Hoag, femme de John Baker.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 63 724—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John Baker, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

G G. Kronenberger, avocat.

14 mars—14 18 23

Succession de Angelo Laderchi.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 64,451—Division C—Attendu que Frank Zengel administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Angelo Laderchi, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Cunningham & Cunningham, avocats.

14 mars—14 18 23

Succession de Adolph Grangnard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 64 392—Division C—Attendu que Mme Ida Ligne Blessey, veuve de Adolph Grangnard, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Adolph Grangnard, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL
Greffier.

J. J McLaughlin, avocat.

10 mars—10 14 19

Succession de Pierre Devoze.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No 62,729—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Guillaume Injugue, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier

E. J. Meral, avocat.

5 mars—5 9 14

Succession de Charles J. Mischler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 64,339—Division B—Attendu que Mme Eliza Josephine Simpson, veuve de Charles J. Mischler, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles J. Mischler, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier

A. D. Henriques, Jr, avocat.

5mars—5 9 14

Succession de George Staples.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,641—Division D—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres comme exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu George Staples, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

10 mars—10 14 19

Succession de Nellie S. Randolph.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 64,414—Division A—Attendu que Mme Rebecca Randolph, femme de James Hagan, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Nellie S. Randolph décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL,
Greffier.

F J. Dreyfous, avocat.

10 mars—10 14 19

AVIS AUX CREANCIERS.

Hecke, Hernandez & De Pass versus Lewis Crémaillère.

COUR JIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,163—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Henry Hecke, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL Greffier.

5 mars—5 9 14

Dans l'affaire de la Independent Cotton Oil Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No 48,974 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Emanuel Steinhardt, recevoir dans cette affaire, de ses recettes et déboursés pour le mois de février 1901, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL, Greffier.

Dinkelspiel et Hart, avocats pour le recevoir.

8 mars—8 12 17

Charter Oak Stove and Range Co Limited vs Henry Rice & Sod et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 59,822—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par George Fuchs, recevoir dans cette affaire, de ses recettes et déboursés pour le mois de février ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL, Greffier.

Dinkelspiel & Hart, avocats pour le recevoir

8 mars—8 12 17

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Meubles de bureau, Coffres-Forts, Fromages, etc

In re Planters' Rice Milling Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63 872—Division B—En vertu d'un ordre de vente en date du 11 mars 1901 à moi adressée par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 25 mars 1901, à 10:30 a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux Nos 306 à 316 rue Decatur et 311 rue N. Peters—

Un lot de meubles de bureau assortis, 3 coffres-forts, un lot de "talcon", "paradine", huile, "pad skins", etc., d'après un inventaire enregistré; aussi, un lot de réclamations, etc.

Conditions— Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, Dinkelspiel & Hart, avocats.

13mars—13 14 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District.

Portant les Numéros Municipaux 2625 et 2627 rue Joséphine.

Entre les rues Magnolia et Clara.

Mme Célestine Favrot vs Louis F. Schroeder.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 64 268—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 avril 1901, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet numéro 375 borné, par les rues Joséphine, St André, Magnolia et Clara, lequel lot est désigné par le numéro deux sur un plan de Reisenstein, voyer déposé en l'étude de E. Barnett, ancien notaire et mesurant trente pieds de face à la rue Joséphine et s'étendant à la rue St André trente pieds et trois lignes de face à la rue St André, cent neuf pieds neuf pouces et cinq lignes de profondeur sur côté de la rue Clara et cent dix pieds dix pouces et sept lignes sur le côté de la rue Magnolia.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Hughes et Favrot, avocats pour la plaignante.

9 mars—9 15 22 29 —avril 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande Propriété de valeur du Sixième District.

Bâtisse connue comme le No 6049 rue Tchoupitoulas,

Jacob Land vs Hyppolite Rivoire.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 64 107—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 avril 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Cinq certaines lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Webster, Annonciation et la ligne de Bloomingdale. Lesdits lots sont désignés par les numéros 14, 15, 16, 17 et 18 sur un devis privé annexé à un acte d'hypothèque par le défendeur, passé pardevant E. J. Maloney, notaire, le 24 janvier 1900; d'après lequel dit devis lesdits lots sont contigus et mesurant comme suit, à savoir: Le lot No quatorze mesurant trente pieds un pouce et six lignes de face à la rue Tchoupitoulas, vingt six pieds sept pouces de largeur dans le fond et cent quarante sept pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles; le lot No quinze mesurant trente pieds un pouce et cinq lignes de face à la rue Tchoupitoulas, trente pieds un pouce dans le fond sur cent quarante sept pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, le lot numéro seize et dix huit mesurant chacun trente pieds un pouce et cinq lignes et demie de face à la rue Tchoupitoulas, trente pieds un pouce de largeur dans le fond, sur cent quarante-sept pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, et le lot numéro dix-sept mesurant trente pieds un pouce et six lignes de face à la rue Tchoupitoulas, trente pieds un pouce de largeur dans le fond, sur cent quarante-sept pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Robert J. Maloney, avocat pour le plaignant.

8 mars—8 15 22 29—avril 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorées des Premier et Quatrième Districts,

Connues comme les Nos 1435 et 1437 rue Magasins, coin de la rue Robin, et No 2613 rue St-Thomas, entre les rues Troisième et Quatrième.

Philip Heft versus Bernard Barins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,308—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 avril 1901, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro 152 borné par les rues Magasins, Robin, Terpsichore et Camp. Ledit lot mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Magasins sur cent vingt-huit pieds de profondeur et face sur la rue Robin.

Deuxièmement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal soixante, borné par les rues Chippewa, Troisième, Quatrième et St-Thomas (autrefois Fulton). Ledit lot est désigné par le numéro cinq et mesure vingt-huit pieds deux pouces de face à la rue St-Thomas (autrefois Fulton), la même largeur sur la ligne du fond, cent seize pieds sept pouces et six lignes de profondeur sur la ligne du côté le divisant du lot quatre, et cent seize pieds deux pouces sur l'autre ligne de côté le divisant du lot numéro six.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

James B. Rosser, Jr., avocat pour le plaignant

8mars—8 15 22 29—avril 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Meubles de Bureau, Mélangeur de riz, Moteur électrique, etc.

Administrateurs du Tulane Educational Fund vs W. J. O'Donnell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,988.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le MERCREDI 20 mars 1901, à 10:30 A. M. la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local No 217 rue North Peters, entre les rues Douane et Bienville.

Un lot assorti de meuble de bureau, etc, une balance à bascule, "trucks", camions, un batteur à riz, 2 mélangeurs de riz, divers, etc, d'après l'inventaire enregistré.

Ainsi un moteur électrique de la force de 5 chevaux et courroie, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Saunders et Gurley, avocats pour les plaignants.

10 mars—10 14 20

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur dans le Deuxième District.

Formant l'encoignure des rues Douane et Rendon, (ilet borné par les rues Bienville Lopez).

Gustave Pitard versus Prestia Antoine.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 64,202—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le 4 avril 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent ou en quelque sorte y appartenant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Douane, Rendon et Lopez, désigné comme lot Numéro treize de l'ilet Numéro cinq sur un certain plan fait par F. M Touané, voyer, en date du 15 mars 1864, déposé dans l'étude de S Magner, ancien notaire en cette ville, conformément auquel dit plan le dit lot forme l'encoignure des rues Douane et Rendon et mesure trente pieds neuf pouces et cinq lignes de face sur la rue Douane par cent deux pieds de profondeur et de face sur la rue Rendon.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

2 mars—2 8 15 22 29—avr 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grandes Propriétés Améliorées de Valeur du Sixième District.

Portant le No municipal 5216 rue Magasins, entre les rues Dufossat et Bellecastle.

Mme Marie E. Fortier, veuve de Arthur Hart, vs Mlle Dora Le Blanc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64 065—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier district de cette ville, le JEUDI 21 mars 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro 193, borné par les rues Magasins, Constance, Dufossat et Bellecastle, désignés comme lots numéros dix-huit et dix-neuf et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Magasins sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Une certaine portion de terre située dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite près du coté du lot No quatorze dudit ilet et dans le fond est contigu à la propriété ci dessus décrite et mesurant sur la ligne du fond et sur la ligne de l'autre coté vers la rue Constance soixante pieds sur une profondeur de dix pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Charles A. Butler, avocat pour le plaignante

15 fév—15 17,21—mars 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Portant le No municipal 434 rue Pine entre les rues Louisa et Félicia.

Chas. K. Lincoln vs Wm R. Lincoln.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,083—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 mars 1901, à midi, de la propriété ci après décrite à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé, s'étendant et étant dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro cinquante-cinq borné par les rues Louisa, Félicia, Pine et Lowerline, mesurant quarante pieds de face à la rue Pine, commençant à un point cinquante pieds de distance de l'encoignure des rues Pine et Félicia sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Rice & Montgomery, avocats pour le plaignant.

8 fév—8 15 . 1—mars 1 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Meubles de Maison Assortis etc., aussi un Piano,

John J. Keegan vs Charles Murray.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,067—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 14 mars 1901, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt, rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un grand assortiment de meubles de maison, effets mobiliers, divers, etc., d'après inventaire enregistré, aussi un piano

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Herman S. Loeber, avocat pour le plaignant

3 mars—3 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un intérêt dans une propriété de valeur améliorée du Premier District.

Portant les Nos municipaux 87 et 89 rue Peydras, entre les rues Magasins et Tchoupitoulas.

Prosper Betbèse versus H F Maignan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63 543—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 4 avril 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

L'intérêt du défendeur, Henri François Maignan